

2173. Elle doit être en état d'informer le comité de la quantité d'ouvrage fait par mademoiselle Nellie Myers?—Oui; madame Lee m'a assuré que mademoiselle Nellie Myers ou la personne quelconque qui a fait l'ouvrage pour mademoiselle Duhamel, avait fait autant et plus d'ouvrage qu'en faisait une dame copiste en moyenne.

2174. Je voudrais avoir ici cette preuve?—Vous avez ici déjà une preuve primaire, si vous vous donnez la peine de parcourir les petits livres que je vous ai remis.

2175. Que représente ces chiffres?—Les numéros des dossiers officiels; cela signifie peut-être que tout le dossier doit être copié, tandis que d'autres fois un ou deux papiers seulement doivent l'être.

2176. Pouvez-vous donner la raison pour laquelle le nom de cette autre personne a été substitué à celui de la demoiselle qui a fait l'ouvrage?—Je n'en connais pas, sauf que mademoiselle A. Duhamel était employée dans un autre ministère.

2177. Mais la raison ne serait pas suffisante, puisqu'elle n'est pas employée permanente?—Je ne sais si elle est employée permanente ou non.

M. SOMERVILLE.—L'auditeur-général dit qu'elle ne l'est pas.

L'AUDITEUR-GÉNÉRAL.—Je n'en suis pas absolument certain; je ne parle que de mémoire.

*Par M. Somerville :*

2178. Le paiement de cet argent a été arrêté?—A la fin de juin. C'était la période fixée par arrangement entre l'auditeur-général et le bureau de la Trésorerie pour la discontinuation de cet état de choses. Nous avons donné avis en mai, que toute personne qui n'aurait pas passé l'examen du service civil serait congédiée. C'était le résultat d'une décision du bureau de la Trésorerie au sujet de l'ouvrage extraordinaire.

*Par M. Taylor :*

2179. Pouvez-vous nous informer si les dépenses du ministère de l'Intérieur ont diminué ou augmenté pendant les deux dernières années?—Oui.

2180. Veuillez donc le faire?—Oui, j'ai pris le trouble d'étudier la question et de voir si nous avons été extravagants, et je trouve qu'il y a eu réduction constante pendant les deux dernières années, et que d'autres réductions doivent être faites encore. Dans l'administration ici à Ottawa, nous avons fait des retranchements d'au moins \$5,000 dans les deux années passées. Nous avons estimé que nous retrancherions dans l'année qui va s'écouler, entre six et sept mille piastres; ce qui fera onze mille piastres en trois ans. En 1889-90, nous avons diminué les dépenses de \$13,000. Nous avons fait une réduction de \$13,000 dans le service extérieur, et en 1890-91, une réduction de \$11,000; c'est-à-dire \$24,000 dans le service extérieur, outre \$11,000 ici, au bureau du service extérieur; et nous nous proposons de nouveaux retranchements. Sans l'administration de M. Dewdney, nous avons effectué une réduction d'au moins \$40,000, tant dans le service intérieur que dans le service extérieur. Mais je dois dire ici, et je crois que ce n'est que rendre justice à la mémoire de feu M. White, que vers l'époque de son décès, il avait décidé de faire exactement les mêmes réductions. Il en avait fréquemment parlé à M. Burgess et à moi, et il aurait fait ces mêmes retranchements, s'il eut vécu.

*Par M. Paterson (Brant) :*

2181. Vous comparez les dépenses avec quelle année—1885, 1886 et 1887 ont été des années extraordinaires?—C'est vrai; c'étaient des années extraordinaires.

2182. Et bien, est-ce une comparaison avec ces années?—J'ai dit 1889 et 1890. Ma première réduction est en 1889-90; la seconde en 1890-91, et j'entre en 1891-92, année pendant laquelle nous allons continuer ces réductions.

2183. Enfin, dans l'état actuel des choses, les dépenses du ministère doivent être moins fortes qu'en 1886, peu de temps après la rébellion, lorsqu'il y a eu tant d'ouvrage à ce sujet? Oh! oui; nous avons pu effectuer ces économies pour différentes raisons; par exemple, lorsque les affaires des compagnies de colonisation ont été réglées, nous avons pu nous dispenser des services de M. Rufus Stephenson qui avait